

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE
INTERNATIONAL SOCIETY FOR EIGHTEENTH-CENTURY STUDIES**

**Réunion du Comité Exécutif, Dublin
jeudi 28 août 2008**

Présents: Keith Baker (President), Lise Andries, Dimitri Apostolopoulos, Pascal Bastien, Marc André Bernier, Lorenzo Bianchi, Jean-Claude Bonnet, Maria Grazia Bottaro Palumbo, Andrew Carpenter, Maria Helena Carvalho dos Santos, Simon Davies, David Dunér, Bernadette Fort, Harald Heppner, Etienne Hofmann, Mihaela Irimia, Anna Grzeskowiak Krwawicz, Hans-Jürgen Lüsebrink, Anne-Marie Mai, Makoto Masuda, Jean Mondot, Fritz Nagel, Alberto Postigliola, Peter Reill, Lyn Roberts, Catriona Seth, Ingi Sigurdsson, Daniele Tosato Rigo, Motoichi Terada, Wiep Van Bunge, Eva Velasco Moreno, Byron Wells, Raia Zaimova

Excusés: Wolfgang Adam, John Dunkley, Claude Lauriol, Mark Ledbury, Frank O’Gorman, Florence Lotterie, Pasi Ihalainen

PROCÈS-VERBAL

1. Bienvenue du Président

Le Président accueille les membres et les délégués et remercie Andrew Carpenter pour la parfaite organisation de la réunion du Comité Exécutif 2008 à Dublin.

2. Procès verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 14 Juillet 2007 est approuvé avec les modifications suivantes :

- Article 4, rubrique 6, cooptation des membres: reformuler la phrase de la façon suivante: ‘Le Comité propose que Marc André Bernier soit invité à siéger en tant que membre coopté...’
- Article 6, rubrique 6, modifier l’énoncé comme suit ‘Simon Davies, ancien Secrétaire Général de la SIEDS...’

Remarques préliminaires du Président

Le Président est revenu sur la réunion de 2007 à Montpellier pour souligner le fait que, dans l’ensemble, le Congrès a été un succès mais que l’Assemblée Générale n’a pas été productive. Ce constat révèle aussi bien les points forts que les faiblesses de la SIEDS, ainsi que les défis qui se présentent à elle en tant que société internationale. Le congrès tenu tous les 4 ans est l’activité la plus visible de la Société, mais il ne dure qu’une semaine tous les 4 ans et les participants ne sont pas toujours au courant des activités que le Comité Exécutif ou même de la SIEDS en général organisent durant l’intervalle entre les congrès. Il serait donc nécessaire que les activités et le fonctionnement de la Société Internationale soient plus visibles pour ses membres et que la communication entre le CE, les sociétés nationales et leurs membres soit meilleure d’ici le prochain Congrès (Graz 2011). Il faut aussi garder en tête que, de manière générale, le nombre d’adhérents à la SIEDS a diminué au cours des années précédentes. La SIEDS doit donc encourager les adhésions de manière plus active. On constate également que peu de membres ont participé aux dernières élections du CE. Le CE doit donc s’efforcer à l’avenir d’obtenir une meilleure participation. La réunion d’aujourd’hui doit se concentrer sur ces points et avoir pour objectif :

- d’améliorer la visibilité des activités de la SIEDS/du CE

- d'améliorer la visibilité des décisions prises par le CE.

3. **Compte-rendu de la Secrétaire Générale**

Lise Andries, Secrétaire Générale, présente son compte-rendu. Elle souligne l'organisation de deux événements principaux depuis Montpellier :

- La présente réunion du CE à Dublin en 2008 et le colloque sur 'Les Anciens et les Modernes au dix-huitième siècle'
- Le Séminaire Jeunes Chercheurs 2008 qui aura lieu à Pardubice, en République Tchèque du 8 au 13 septembre. Le thème du séminaire sera 'Amitié, convivialité, hospitalité'. D'après les dernières nouvelles échangées avec l'organisatrice, Milena Lenderova, 16 jeunes chercheurs participeront au séminaire; 5 viennent des États-Unis, 2 du Canada, 3 de France/Ile de la Réunion, 2 de Pologne, 1 de Norvège et 3 de la République Tchèque (voir article 10)

Le rôle principal de la Secrétaire Générale est de faire parvenir les informations aux membres du CE et elle demande par conséquent à être informée au plus vite de tous changements d'adresses postales et électroniques.

La Secrétaire Générale rapporte également qu'en tant que membre de la Commission pour la Communication, elle a pris part à une réunion avec le Secrétariat Technique de la Fondation Voltaire en juillet 2008 (voir article 11). Le sujet principal de cette réunion a été l'amélioration du contenu du site internet (phase I) et l'achèvement de la phase I, l'éventualité d'ajouter des éléments interactifs (phase II) et la question de savoir s'il serait possible de produire un répertoire imprimé actualisé.

Le Président remercie la Secrétaire Générale pour tous les efforts et l'énergie dont elle a fait preuve en assurant la bonne communication entre les sociétés nationales et le Secrétariat Technique.

4. **Compte-rendu de la Trésorière**

La Trésorière, Maria Grazia Bottaro Palumbo, met en avant les points principaux du bilan de 2007:

- La totalité des recettes de 2007 s'élève à £15,174.15. Cette somme comprend les cotisations payées avec retard et datant de 2005 et 2006, les cotisations de 2007 non encore perçues et les intérêts bancaires.
- Les postes de dépense les plus importants concernent le versement annuel payé au Secrétariat Technique et la subvention pour le Séminaire des Jeunes Chercheurs.
- Le solde entre les dépenses et les recettes était positif en fin d'année et s'élevait à £6,148.73. Cette somme est plus importante que prévue car l'allocation de £1,576.33 (€2,000 euros) pour le développement de la phase II du site internet n'a pas été dépensée pendant l'année financière 2007-08.
- Le budget prévisionnel pour l'année débutant au 1^{er} août 2008 inclut une subvention de £2,800 pour un Séminaire Jeunes Chercheurs en 2009, une provision de £2,000 pour un mailing annonçant le Congrès de Graz de 2011, et une provision supplémentaire de £3,000 pour le développement du site internet (phase II).

Le budget est approuvé sans objection.

Byron Wells souligne que le bilan financier de la SIEDS devrait être publié sur son site internet afin de rendre plus transparent le fonctionnement de la Société pour les sociétés et les membres individuels. Le Président propose que la discussion sur cette proposition soit

reportée au moment où Andrew Carpenter présentera le rapport de la Commission pour la Communications (voir article 11).

Les questions posées par les membres du CE à propos du Budget 2008 sont les suivantes:

- somme allouée aux frais de transport (max £1,000): il est nécessaire de préciser à quoi cette somme correspond. Dans le passé elle incluait (après accord préalable) l'aide financière aux membres du CE venant de pays à monnaie faible et les frais de transport du délégué du Secrétariat Technique.
- La question a été posée de savoir si les sommes de €2,000 pour la phase I du site internet et de €2,000 pour la phase II ont été approuvées de façon formelle, et, dans ce cas, à quelles réunions du CE.

[Le Secrétariat Technique a vérifié les procès verbaux des réunions précédentes du CE et la somme de €2,000 a été votée lors de la réunion de 2005 à Halle 2005 et budgétisée dans le budget pour 2005-2006. La somme de €2,000 pour la phase II a également été discutée à Halle 2005 et budgétisée dans le budget pour 2006-2007.]

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5. Compte-rendu du Secrétariat Technique

La représentante du Secrétariat Technique, Lyn Roberts, présente son compte-rendu. Les opérations effectuées l'an dernier incluent:

i) la perception des frais d'inscription pour 2007

Un avis initial pour le paiement des frais d'inscriptions et deux rappels envoyés à toutes les sociétés nationales, ainsi que des rappels individuels pour les paiements non versés, tenue des comptes et administration des comptes.

ii) rassemblement des données transmises par les sociétés nationales et mise à jour du répertoire en ligne (SIEDS-direct)

La mise à jour du répertoire de 2008 a débuté au début mars avec l'envoi d'un avis de mise à jour à toutes les sociétés. Suite aux réactions des sociétés nationales, le processus de mise à jour a été simplifié par rapport à 2007 et le mode d'emploi a lui aussi été simplifié. Le Secrétariat Technique a souligné le fait qu'il passe encore beaucoup de temps à envoyer des courriels à des sociétés nationales qui ne répondent pas aux messages, qui n'envoient pas d'accusé de réception du CD, ou qui ne signalent pas les problèmes informatiques qui se posent à elles. Le Secrétariat Technique propose qu'on mette en place un système de récompenses ou d'amendes concernant les sociétés qui envoient ou non leurs mises à jour en temps et en heure. Vu le temps passé à contacter lesdites sociétés, le Secrétariat Technique suggère également que le répertoire soit mis à jour tous les 2 ans plutôt que tous les ans selon l'accord actuel, ou tous les 4 ans comme c'était le cas auparavant.

iii) Mise à jour et maintenance du site internet de la SIEDS, développement du contenu

Mise à jour des coordonnées des sociétés nationales, traduction et ajout de nouvelles pages en français (dans la rubrique « répertoire », SIEDS-direct), ajout de liens électroniques vers des centres de recherches.

Certains membres du CE soulignent qu'ils ont eu des difficultés à mettre à jour le répertoire et, par exemple, à ouvrir le fichier sur le CD. Un autre signale que des membres qui avaient été effacés apparaissaient toujours sur le CD de 2008. Cependant aucun de ces problèmes n'a été signalé au Secrétariat Technique directement. Lyn Roberts demande aux

membres de contacter le Secrétariat Technique lorsqu'ils ont des problèmes afin qu'ils puissent être résolus.
(voir article 11 (ii) pour plus de détails sur la discussion concernant le Répertoire en ligne).

Le Président fait remarquer que certains membres du CE pensent que les tarifs du Secrétariat Technique sont élevés, alors que le compte-rendu du Secrétariat Technique insiste sur le fait qu'il consacre plus d'heures à la SIEDS qu'initialement fixé par le contrat de service établi à un montant de £5,287.50 et que le Fond Besterman de la Fondation Voltaire a dû participer à hauteur de £6,500 pour couvrir la différence. Le Président pense qu'il est important que les membres comprennent comment fonctionne ce contrat de service et comment sont ventilés les différents postes de dépense du Secrétariat Technique. Il demande que ces différents postes apparaissent de manière plus claire.

Le Président confirme que le contrat passé entre la SIEDS et la Fondation Voltaire a été renouvelé à Montpellier pour une durée de 4 ans. Il est d'accord pour que le texte du contrat soit affiché sur le site internet de la SIEDS.

6. Congrès de la SIEDS Graz 2011

Harald Heppner présente les projets de la Société autrichienne en ce qui concerne le 13^{ème} Congrès des Lumières (13th Congress of the Enlightenment) qui aura lieu à Graz en 2011. Le Congrès débutera le lundi 25 juillet 2011 et se terminera le vendredi 29 juillet 2011. La réunion du CE sortant aura lieu le dimanche 24 juillet, et celle du CE entrant le samedi 30 juillet.

Les organisations prenant part au Congrès sont:

- la SIEDS
- l'Université de Graz
- l'Université des Arts Musicaux et Dramatiques de Graz

L'Université de Graz ne facturera ni l'occupation des salles de réunions ni le support technique.

(i) Thème du Congrès

On suggère le thème suivant pour le congrès 'Conceptions et attentes de l'avenir' / 'Conceptions and expectations for the future'.

Le thème donne lieu à un assez long débat. L'impression générale est qu'il est porteur mais peut être également trop vaste. Harald Heppner suggère également l'ajout d'un thème secondaire sur 'L'Europe centrale et orientale au temps des Lumières' / 'Central and Eastern Europe in the era of Enlightenment' étant donné que Graz se situe au centre de ce vaste ensemble géographique. L'adoption de ce sous-thème permettrait probablement d'obtenir plus facilement des financements de la part des institutions autrichiennes. Certains membres du CE posent alors la question de savoir de quelle manière le thème principal et le thème secondaire fonctionneraient l'un par rapport à l'autre et si le thème secondaire devrait faire l'objet d'une séance plénière à part entière.

Le Président déclare que, selon lui, le thème secondaire serait un très bon moyen d'encourager la participation de nos collègues d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Cependant, il pense que, s'il est inclus dans le thème principal, 'L'Europe centrale et orientale au temps des Lumières' / 'Central and Eastern Europe in the era of Enlightenment', il serait trop restrictif. On suggère qu'il faudrait peut-être que le thème secondaire ne soit pas trop

étroitement lié au thème principal.

Le Président suggère et les membres approuvent l'organisation d'une réunion ouverte à tous les membres du CE et animée par Harald Heppner pendant l'heure du déjeuner du vendredi 28 août afin de débattre du thème et du titre du congrès de Graz.

On s'accorde également sur le fait que la troisième langue officielle du Congrès sera l'allemand, que toutes les annonces seront donc trilingues (anglais, français, allemand), et qu'elles seront rédigées par des personnes dont la langue maternelle est celle de la traduction. Le Comité organisant les événements, avec à sa tête Harald Heppner, sera responsable de la production des originaux des annonces dans les trois langues.

Harald Heppner annonce qu'il rassemblera plus d'informations sur l'organisation dans les mois qui viennent et qu'il informera le Président, la Secrétaire Générale, le Secrétariat Technique et la Commission pour la Communication. Une présentation plus détaillée sera faite lors de la prochaine réunion du CE.

(ii) Aspects financiers

Harald Heppner annonce qu'il est trop tôt pour pouvoir entrer dans les détails mais que le coût serait moindre que pour le Congrès de Montpellier. Harald Heppner est aussi en pourparlers avec les entreprises et les institutions locales en ce qui concerne de possibles partenariats. Une indication de budget et le coût provisoire de l'inscription / hébergement seront précisés lors de la présentation lors de la prochaine réunion du CE (Graz 2009).

(iii) Bourses d'études pour Graz en 2011

Keith Baker présente le système de bourses actuel: celles-ci ont pour but de permettre aux chercheurs qui souhaitent participer au congrès mais qui n'en ont pas les moyens de se joindre à nous. Les chercheurs en question viennent souvent des pays à monnaie faible. On souligne que lors du congrès de Montpellier, la plupart des bourses n'ont pas été attribuées à des chercheurs en provenance de pays à monnaie faible. On propose donc que le système des demandes de bourses prenne en considération le mérite des chercheurs, et pas seulement le pays dont ils viennent. Hans-Jürgen Lüsebrink ajoute qu'il serait peut être même possible d'avoir deux types de bourses:

1. l'une pour les jeunes chercheurs, quel que soit leur pays d'origine, qui n'auraient pas les moyens de participer au Congrès
2. l'autre pour les chercheurs de tous âges qui viennent de pays à monnaie plus faible tels l'Afrique, l'Europe de l'Est, l'Amérique latine.

Le Président propose qu'un sous-comité constitué de Lise Andries, Jean-Claude Bonnet et Byron Wells discute de ces questions et propose les critères de qualification et les procédures de sélection des bourses. Ce sous-comité sera chargé de faire un rapport au CE lors de la réunion de 2009.

7. Réunion du CE à Graz en 2009

La prochaine réunion du CE se tiendra à Graz, en Autriche. Elle aura lieu le jeudi 27 août et sera suivie d'un colloque le vendredi 28 août et d'une visite culturelle le samedi 29 août 2009. Le sujet/thème du colloque sera 'La carrière universitaire au temps des Lumières: une comparaison internationale'. Harald Heppner estime que les frais d'hébergements seront d'à peu près €45 à €80 par nuitée, et il va faire en sorte d'obtenir un soutien financier pour couvrir les autres dépenses. Il étudiera en même temps les frais d'hébergement pour le congrès de 2011.

8. Prochaines réunions du CE

Anne-Marie Mai propose que la Société danoise (ou que l'ensemble des sociétés nordiques) accueille la réunion du CE de 2010, à la fin août. La réunion pourrait être combinée avec l'assemblée annuelle de la Société danoise elle-même. Le Président est en faveur de cette formule car elle favorise la visibilité de la SIEDS. Il propose également que les réunions du CE à venir soient toujours organisées de la sorte. Anne-Marie Mai suggère comme thème du colloque qui suivra la réunion du CE 'La Satire / l'humour au dix-huitième siècle' et ajoute qu'il est possible que l'Université du Danemark du Sud puisse apporter son soutien. Anne-Marie Mai est invitée à développer sa proposition lors de la prochaine réunion du CE.

9. Congrès de la SIEDS pour 2015 - Proposition Préliminaire

Wiep van Bunge présente la candidature de la Société Nationale de Belgique et des Pays-Bas pour accueillir le Congrès de la SIEDS en 2015. La Société de Belgique et des Pays-Bas n'a jamais accueilli de Congrès, elle est en pleine expansion et est susceptible d'obtenir un support financier de la part d'entreprises locales. Une discussion s'ensuit sur i) l'organisation des congrès, et ii) la procédure d'approbation des propositions concernant le congrès.

i) L'organisation des congrès

Il n'est pas nécessaire mais il est grandement bénéfique d'inviter une université à accueillir le congrès en tant que partenaire, tout particulièrement d'un point de vue académique. La responsabilité financière repose au demeurant sur les épaules des organisateurs. Il est essentiel de réduire les frais d'hébergement autant que possible (les frais d'hébergement s'élevaient en moyenne à €150 par semaine à Montpellier), et il est avantageux d'organiser toutes les réunions dans un seul endroit.

ii) Les procédures de soumission et d'approbation des propositions concernant le congrès

Les procédures de soumission de candidature et d'approbation des propositions concernant le congrès fonctionnent de la sorte: la société candidate doit soumettre une proposition complète au CE un an avant la date du congrès pour permettre au CE d'approuver la proposition et de la proposer lors de l'AG de la SIEDS. Ceci signifie que la candidature de la Société de Belgique et des Pays-Bas doit être présentée en détails en 2010. Elle sera ensuite soumise au vote lors de l'AG de Graz en 2011.

Le Président ajoute que la proposition de la Société de Belgique et des Pays-Bas est très séduisante et qu'il souhaite que des précisions sur cette proposition soient apportées lors de la réunion du CE de 2009. Dans l'entre-temps, il invite les membres à soumettre d'autres propositions pour 2015.

10. Séminaires Jeunes Chercheurs

Lise Andries rend compte du Séminaire Jeunes Chercheurs de 2008, organisé par Milena Lenderova. L'allocation de £2,800 a été utilisée et la somme supplémentaire de £1,000 approuvée lors de la réunion du CE de Montpellier 2007 s'est avérée nécessaire. Ceci ne permettra pas de couvrir le coût total estimé à £4,800. Lise Andries souligne que Milena Lenderova n'a pas sollicité la SIEDS pour des aides financières supplémentaires, et on suggère que Milena Lenderova explique aux candidats que seule une partie de leurs frais de transport sera payée par la SIEDS. Une discussion s'ensuit concernant le coût que la participation aux Séminaires Jeunes Chercheurs représente pour les candidats. Marc André Bernier a réalisé un guide sur l'organisation des Séminaires Jeunes Chercheurs en 2007. Ce guide a été envoyé à Lise Andries et Jean Mondot, et Lise Andries l'a également envoyé à

Milena Lenderova. On suggère de le publier sur le site de la SIEDS. Le Président conclut la discussion en rappelant que la SIEDS s'est engagée à contribuer au séminaire de cette année à hauteur de £3,800, et que Milena Lenderova ne demande pas d'autre aide financière. Il n'est donc pas nécessaire que la SIEDS intervienne.

i) Séminaires Jeunes Chercheurs à venir

Jean Mondot, en tant que directeur du sous-comité chargé des Séminaires Jeunes Chercheurs, présente son compte-rendu. Il souligne deux faits notables: a) l'organisation des séminaires à venir, et b) la publication des séminaires.

a) L'organisation des séminaires à venir

- Le séminaire de 2010 sera ~~accueilli par la Société irlandaise~~ se déroulera au Centre for Eighteenth-Century Studies (CECS), à la Queen's University, à Belfast, et sera organisée par Simon Davies. Le CECS couvrira les frais d'hébergements et de repas et la subvention de £2,800 servira pour les frais de transport. Le thème suggéré est 'Les Intermédiaires Culturels'.
- Le séminaire de 2011 se tiendra à Graz, pendant le Congrès.
- 2009 : rien n'a encore été décidé pour 2009 et la Société portugaise fait une proposition de manière informelle. On discute de cette proposition. Le Président note qu'il est nécessaire que les propositions en bonne et due forme soient diffusées avant les réunions du CE, mais que, puisqu'il s'agit d'un cas exceptionnel, le CE acceptera une proposition par voie électronique de la part de la Société portugaise dans les semaines à venir.

b) La publication des Séminaires Jeunes Chercheurs

Jean Mondot annonce que les Editions Champion publient les actes de colloques. Les actes de deux colloques ont déjà été publiés, deux autres sont en cours d'impression et deux autres sont encore en préparation. Au total, Champion aura publié 10 ouvrages en collaboration avec la SIEDS. Les publications à venir entraîneront peut être la nécessité de les subventionner. Le Président reporte cette décision au moment de la discussion du budget.

11. Compte-rendu de la Commission pour la Communication

Andrew Carpenter, président de la Commission pour la Communication, fait circuler un rapport qui développe deux points principaux, i) le site internet et la façon dont il peut être utilisé afin de faciliter les communications entre la SIEDS et les sociétés nationales/ les membres et ii) le répertoire en ligne et sa possibilité d'exister dans une version imprimée.

i) Le site de la SIEDS

Le site est un puissant outil de communication entre les membres, et le contenu de ses différentes rubriques doit être développé. La Commission propose d'engager un éditeur de contenu chargé de rechercher, regrouper et publier sur le site les informations sur la SIEDS, ses activités, les colloques, les nouveautés dans le domaine de la recherche et tout ce qui peut intéresser des chercheurs spécialisés dans le dix-huitième siècle. L'éditeur de Contenu serait idéalement un(e) jeune chercheur/chercheuse bilingue et serait rémunéré(e). On propose également que chaque société nationale désigne quelqu'un qui serait chargé d'assurer la liaison avec l'éditeur de Contenu. Chaque société nationale, pour commencer, pourrait faire la présentation de sa société en 150 mots, et cette présentation serait ensuite publiée sur le site.

Des rubriques doivent être ajoutées au site, et on suggère ce qui suit:

- Meilleurs Nouveaux Livres (un compte-rendu en anglais, un en français)
- Astuces et conseils de recherche
- Liens avec de sites en ligne
- Aperçu des projets sur lesquels les membres de la SIEDS travaillent
- Rubrique Jeunes Chercheurs, accompagnée d'un blog ou d'un forum

Le contenu des rubriques Meilleurs Nouveaux Livres, Astuces de recherche, Liens avec des sites en ligne et Aperçu de la SIEDS feraient partie de la phase I du site.

Le blog ou forum de la Rubrique Jeunes Chercheurs nécessiterait d'être étudié et ferait partie de la phase II.

ii) Le Répertoire en ligne et sa version imprimée

a) Répertoire imprimé

Le Président explique que, suite à une demande formulée lors de l'AG de Montpellier, le CE a de nouveau étudié la possibilité de produire un répertoire imprimé. Certains membres de la Société présents lors de l'AG ont dit préférer un répertoire imprimé car c'est un objet symbolique et tangible; d'autres ont le sentiment qu'un répertoire papier conviendrait mieux pour les membres qui n'ont peut être pas accès à l'internet aussi facilement que les autres. Dans la discussion qui s'ensuit lors du CE de Dublin, il est cependant remarqué que la majorité des membres a maintenant accès à internet facilement de nos jours, et que ce n'est donc pas une raison valable pour produire un répertoire imprimé. Andrew Carpenter déclare que la Commission pour la Communication est favorable à l'utilisation du seul répertoire électronique (c'est à dire le répertoire en ligne), mais ne voit pas d'inconvénient à examiner la possibilité d'un répertoire imprimé.

Andrew Carpenter souligne que, selon le Secrétariat Technique, le coût de production d'un répertoire imprimé à jour comprenant les 7,500 membres actuels de la SIEDS s'élèverait à £13,000 environ. Cette somme comprend le coût de la supervision du projet, de la composition typographique, du papier, de l'impression, la reliure et la livraison dans un entrepôt en GB. Les coûts d'envoi par la poste ne sont pas inclus dans cette somme. On suggère comme alternative de produire le répertoire sous format PDF et de le diffuser aux sociétés nationales qui l'imprimeraient localement. Lyn Roberts explique que cette option ne serait pas forcément plus économique pour les raisons suivantes:

- le répertoire en ligne (SIEDS-direct) est une banque de données électronique et la façon dont les informations sont stockées dans ce genre de logiciel diffère de la façon dont les informations doivent apparaître dans un format imprimé.
- L'essentiel du coût vient de la réorganisation des informations et de la composition typographique des données de façon à ce qu'elles apparaissent sous la forme d'un 'répertoire' traditionnel.
- Il serait nécessaire de créer un mode d'emploi et de mettre en place un système d'aide à distance pour répondre aux questions que les sociétés pourraient avoir à poser, et tout ceci entraînerait un coût supplémentaire.

Une discussion s'ensuit pour savoir s'il faut continuer d'étudier le coût que représenterait un répertoire papier, ou s'il est préférable d'investir dans le répertoire électronique (Répertoire en ligne).

On décide de ne pas s'engager à dépenser les £13,000 pour la production d'un répertoire papier, mais si l'on trouve une solution moins chère, la Commission pour la Communication soumettra alors une proposition lors de la prochaine réunion du CE.

b) Le répertoire en ligne

La mise à jour du répertoire en ligne de 2008 a pris 6 mois et a coûté beaucoup d'argent au Secrétariat Technique (voir article 5 (ii)). Le Président refuse la proposition du Secrétariat Technique d'effectuer la mise à jour du répertoire en ligne tous les deux ans, et demande que le répertoire électronique soit mis à jour annuellement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Certaines sociétés s'inquiètent de la charge de travail qu'une mise à jour annuelle représente. Lise Andries remarque que l'utilisation du CD est compliquée et que, pour les sociétés les plus importantes, la mise à jour des données prend trop de temps. Andrew Carpenter convient que la Commission pour la Communication préférerait la mise en place d'une méthode plus simple et il ajoute que le Secrétariat Technique s'est proposé d'étudier la possibilité d'utiliser Excel pour la mise à jour. Lyn Roberts confirme que le Secrétariat Technique est actuellement en train d'étudier cette possibilité.

On décide d'abandonner l'idée du Secrétariat Technique de mettre en place un système de récompenses ou d'amendes à l'égard des sociétés qui ont ou qui n'ont pas renvoyé leurs mises à jour en temps et en heure.

Le Président demande à la Commission pour la Communication d'étudier en collaboration avec le Secrétariat Technique la possibilité de donner aux sociétés nationales un accès direct à la banque de données du répertoire en ligne afin qu'elles puissent mettre à jour directement leurs données. Andrew Carpenter répond que la Commission pour la Communication continuera de travailler en collaboration avec le Secrétariat Technique pour améliorer le répertoire en ligne mais qu'il fera également des recherches sur la possibilité d'utiliser d'autres banques de données et d'autres prestataires de service. La prochaine réunion de la Commission pour la Communication et du Secrétariat Technique est prévue pour le 6 novembre 2008.

12. Résumé des points financiers discutés lors de cette réunion

Le Président récapitule les trois questions qui méritent discussion:

- a) la proposition d'engager un éditeur de contenu
- b) la publication des rapports financiers de la SIEDS sur le site internet
- c) la nécessité de recevoir plus de détails sur la façon dont le Secrétariat Technique utilise les fonds qui lui sont attribués

a) Editeur de contenu

La proposition d'engager un éditeur de Contenu est approuvée. Le Président propose de prévoir une somme maximale de £5,000 pour sa rémunération pour cette année financière (2008-2009) et cette somme est approuvée.

b) La publication des rapports financiers de la SIEDS sur le site internet

Le Président invite Byron Wells à présenter de nouveau sa proposition selon laquelle le budget de la SIEDS devrait être publié sur le site internet, avec des explications rédigées par le Président et la Trésorière sur les différents postes budgétaires. Il serait stipulé dans ces explications que la SIEDS doit avoir, conformément aux statuts, une réserve financière correspondant à trois années d'exercice. Cette proposition est approuvée.

c) La nécessité de recevoir plus de détails sur la façon dont le Secrétariat Technique

utilise les fonds qui lui sont attribués

Le Président s'engage à écrire à la Fondation Voltaire (le Secrétariat Technique) pour lui demander de produire un rapport complet sur la façon dont est ventilée, chaque année, la somme accordée par la SIEDS conformément au contrat signé avec la Fondation Voltaire. Un rapport sur ce sujet sera présenté lors de la prochaine réunion du CE.

13. Questions diverses

En fin de séance, les points suivants sont abordés :

- La Secrétaire Générale note que la Société Slovène est devenue membre de la SIEDS à la fin 2007, et que sa constitution est conforme aux statuts.
- La Secrétaire Générale demande que les membres du CE lui envoient leurs suggestions par mail pour l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Le Président annonce qu'il faut nommer de nouveaux membres du CE pour la prochaine réunion (Graz 2009)

Sujets non abordés:

- publications de la SIEDS.

La réunion prend fin à 17h25.

Keith Baker, Président

Lise Andries, Secrétaire Générale